

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**N° 289
21 août 2018**

PROCÈS-VERBAL de la deux-cent-quatre-vingt-neuvième (289^e) séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Chênes, tenue au centre Saint-Frédéric, 457, rue des Écoles, Drummondville (Québec), le mardi 21 août 2018, à 19 h 00, sous la présidence de M. Jean-François Houle, président du conseil des commissaires.

APPEL DES PRÉSENCES

PRÉSENCE (P) ABSENCE MOTIVÉE (M)

COMMISSAIRES (QUORUM)

M ^{me} Andrée-Anne AUBIN	(P)
M ^{me} Lyne BÉLANGER	(P)
M. Alain CHAREST	(P)
M. Gaétan DELAGE	(P)
M ^{me} Lucie GAGNON	(P)
M. Jean-François HOULE	(P)
M ^{me} Élisabeth JUTRAS	(P)
M. Patrick LAGUEUX	(P) (<i>à distance, via Skype</i>)
M ^{me} Guylaine LAVIGNE	(P)
M ^{me} Isabelle MARQUIS	(P)
M ^{me} Manon RIVARD	(P)

PRÉSENCES : 11
ABSENCES : 00
TOTAL : 11

COMMISSAIRES-PARENTS

M. Marc BERGERON	(P)
M ^{me} Julie BOURASSA	(P)
M ^{me} Marie-Claude CHAMPAGNE	(P)
M. Israël POULIN	(P)

SONT AUSSI PRÉSENTS

M. Lucien MALTAIS	Directeur général
M. Daniel DUMAINE	Directeur, Service des ressources humaines
M. Bernard GAUTHIER	Secrétaire général et directeur adjoint du Service des com.
M. Yves GENDRON	Directeur, Service des ressources matérielles
M ^{me} Carmen LEMIRE	DGA - Directrice, Service des ressources financières
M ^{me} Maude TRÉPANIÉ	DGA – Directrice, Service des ressources éducatives aux jeunes

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur Jean-François, président, souhaite la bienvenue aux membres du conseil des commissaires. Monsieur le secrétaire général, Bernard Gauthier, confirme que la procédure de convocation à la présente séance extraordinaire a été respectée, par la diffusion d'un avis public (n° 190) en date du 16 août 2018 et la convocation des membres du conseil des commissaires à la même date, conformément à l'article 163 de la Loi sur l'instruction publique.

Le commissaire Patrick Lagueux prend part à la séance à distance, via Skype. Il est réputé présent.

Ouverture de l'assemblée à 19 h 00.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum (M. Jean-François Houle, président)
2. Période à la disposition de l'assistance
3. Nomination : coordonnatrice ou coordonnateur au Service des ressources éducatives aux jeunes (Direction générale – Dossier de décision)
4. Nominations : directrices ou directeurs adjoints d'établissement (Direction générale – Dossier de décision)

LEVÉE DE LA SÉANCE

2. PÉRIODE À LA DISPOSITION DE L'ASSISTANCE

Madame Kathy Leblanc, technicienne en éducation spécialisée, interpelle le conseil au sujet du plan d'effectif en adaptation scolaire, notamment en ce qui a trait à la « *fusion de postes* », la création de postes à temps plein et l'analyse des besoins dans les milieux. Les interrogations de Mme Leblanc seront soumises au Service des ressources humaines qui pourra échanger avec le partenaire syndical à cet égard.

3. NOMINATION : COORDONNATRICE OU COORDONNATEUR AU SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES AUX JEUNES (Direction générale – Dossier de décision)

Lors de la séance régulière du 24 avril 2018, le conseil des commissaires adoptait une résolution pour l'établissement de la structure administrative en vue de l'année scolaire 2018-2019. Celle-ci venait notamment ajouter une ressource à temps complet à la coordination des services éducatifs aux jeunes.

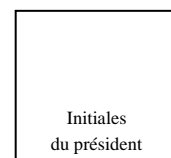
Aussi, au mois de mai dernier, ce poste fut l'objet d'un affichage, conformément à la politique de gestion des cadres et à la politique de dotation du personnel. Un comité de sélection a été formé pour l'occasion, et les candidats ont été soumis à la passation de tests psychométriques.

À la suite des délibérations du comité au terme de ce processus, celui-ci est en mesure de procéder à une recommandation.

RÉSOLUTION CC : 2560/2018

CONSIDÉRANT la structure administrative telle qu'adoptée par le conseil des commissaires lors de la séance régulière du 24 avril 2018;

SUITE, PAGE 3



CONSIDÉRANT le processus de sélection réalisé en conformité à la Politique locale de gestion des cadres d'école et la Politique de dotation;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection à la suite du processus réalisé.

Il est proposé par M. Marc Bergeron et appuyé par Mme Guylaine Lavigne de :

- de nommer M. Jean-François Lussier à un poste régulier à temps complet de coordonnateur au Service des ressources éducatives aux jeunes;
- de mandater le directeur général à déterminer la date d'entrée en fonction de la personne nommée.

**LA PROPOSITION EST
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Madame la commissaire-parent, Marie-Claude Champagne, prend place à son siège. Il est 19 h 15.

**4. NOMINATION : DIRECTRICES OU DIRECTEURS ADJOINTS
D'ÉTABLISSEMENT (Direction générale – Dossier de décision)**

La présente recommandation se veut la suite du processus entamé pour le comblement de postes de direction adjointe d'établissement, devenus vacants, notamment à la suite de la démission des titulaires desdits postes et à la nomination d'un de ces titulaires à une autre fonction de gestionnaire au sein de l'organisation.

Ce processus a fait l'objet d'un affichage conformément à la politique de gestion des cadres et à la politique de dotation du personnel. Un comité de sélection a été formé pour l'occasion, et les candidats ont été soumis à des tests psychométriques. Aussi, ceux-ci ont fait l'objet d'une vérification de références.

À la suite des délibérations du comité au terme de ce processus, celui-ci est en mesure de procéder à une recommandation.

RÉSOLUTION CC : 2561/2018

CONSIDÉRANT la structure administrative telle qu'adoptée par le conseil des commissaires lors de la séance régulière du 24 avril 2018;

CONSIDÉRANT les besoins en personnel d'encadrement des écoles générés notamment par la démission de certains titulaires de ces postes;

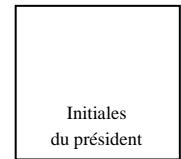
CONSIDÉRANT le processus de sélection réalisé en conformité à la Politique locale de gestion des cadres d'école et la Politique de dotation;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection à la suite du processus réalisé.

Il est proposé par Mme Élisabeth Jutras et appuyé par Mme Manon Rivard de :

- de nommer Mme Amélie Chagnon à un poste régulier à temps complet de direction adjointe d'établissement;
- de nommer Mme Marie-Josée Noël à un poste régulier à temps complet de direction adjointe d'établissement;

SUITE, PAGE 4



- de mandater le directeur général à déterminer la date d'entrée en fonction des personnes nommées, à la suite du processus d'affectation de celles-ci.

**LA PROPOSITION EST
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 19, l'ordre du jour étant épuisé, le président décrète la levée la séance extraordinaire du conseil des commissaires.

Le secrétaire général,

Le président,

Bernard Gauthier

Jean-François Houle